

New York, USA, 30 septembre (Infosplusgabon) - Le chef des droits de l'homme des Nations unies, Michelle Bachelet, a signé mercredi un accord entre l'ONU et le gouvernement soudanais nouvellement constitué pour ouvrir un bureau des droits de l'homme dans la capitale soudanaise, Khartoum.

La cérémonie de signature a eu lieu à New York, au siège de l'ONU, pendant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, entre Mme Bachelet et le nouveau ministre soudanais des Affaires étrangères, Asma Mohamed Abdalla.

Outre la capitale, des bureaux de liaison chargés de protéger les droits des citoyens seront également ouverts au Darfour, dans le Nil Bleu, dans le Kordofan méridional et dans le Soudan oriental, indique un communiqué de l'ONU.

Après une série de grèves et de manifestations, le dictateur de longue date, Omar al-Bashir, a été renversé par ses principaux généraux en avril. En juillet, un accord de partage du pouvoir entre le conseil militaire au pouvoir et les groupes d'opposition, qui consistait à partager le pouvoir pendant trois ans, puis à organiser des élections pour un retour à un gouvernement civil à part entière, a suscité l'optimisme concernant la transition pacifique du pouvoir.

"Grâce à cet accord historique, nous sommes prêts à accompagner le Soudan à un moment important de son histoire", a souligné Mme Bachelet.

Elle a noté que le Bureau des droits de l'homme des Nations unies appuiera cette transition en faveur des droits fondamentaux de tous les Soudanais.

«Nous avons été témoins avec admiration de la persistance de la volonté des femmes, des hommes et des jeunes au Soudan à défendre leurs droits fondamentaux. La route à parcourir s'annonce pleine de défis, mais nous sommes prêts à faire en sorte que les droits de l'homme imprègnent la transition ».

Selon le communiqué, le Bureau cherchera à soutenir la transition dans quatre domaines principaux: la lutte contre les inégalités et l'autonomisation des femmes; les réformes juridiques et institutionnelles visant à aligner le Soudan sur les obligations internationales en matière de droits de l'homme; la justice pour soutenir la responsabilité et la réconciliation, avec la participation significative des femmes et des minorités; et le renforcement de l'ouverture de l'espace démocratique et civique.

La création d'une commission d'enquête nationale indépendante chargée d'enquêter sur la répression des manifestants pacifiques en juin (qui aurait entraîné la mort de dizaines de

personnes) a été saluée par Mme Bachelet.

Elle a souligné que l'accord de partage du pouvoir contient de nombreux engagements positifs en matière de droits de l'homme, notamment la déclaration des droits de l'homme et l'engagement de collaborer avec son bureau.

FIN/INFOSPLUSGABON/MPU/GABON2019

© Copyright Infosplusgabon